

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE
Point 3.4 du programme 2016-2019

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Serge Loutan
 président de la CLPS

MANDAT

La Conférence de chefs de service et des responsables cantonaux est instituée, sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS) et traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2013-2015.

Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée, à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES). La CLPS tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site internet de la [CIIP](#) un tableau des principales démarches en vigueur.

Journée de réflexion 2016 *Implémentation de la PES dans les cantons: état des lieux, enjeux, fondements scientifiques et formation continue des utilisateurs*

Sur proposition de la commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée (COPES), la CLPS a organisé une journée à Neuchâtel, le 28 avril 2016, avec la participation de Mme Monika Maire-Hefti, présidente de la CIIP. Le programme de la journée a été constitué sur la base des travaux effectués par la Commission PES. Elle a réuni une soixantaine de participants, utilisateurs ou responsables de la mise en œuvre de la PES dans les cantons.

Trois conférences et des travaux de groupes ont abordé les fondements historiques et scientifiques et l'état d'implémentation de la PES en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de Mmes Béatrice Kronenberg, Directrice du CSSP, Marie-Paule Matthey, collaboratrice scientifique du SG-CIIP en charge de la CLPS et sur la base des travaux de la COPES.

Les travaux des groupes de réflexion ont été encadrés par des experts dans le domaine de la PES.

Fiches d'information informatisées concernant les besoins éducatifs particuliers destinées aux enseignants

Fiches info

La CLPS a mandaté, dès 2012, le CSPA pour la rédaction des fiches d'information concernant les grands types de handicap destinées aux enseignants. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, relate les répercussions du handicap sur l'apprentissage et des propositions d'aména-

>>

Pédagogie spécialisée

gement de l'apprentissage. A ce jour, le CSPA a édité quatre fiches (chacune en version courte et version longue) sur la déficience auditive, la déficience visuelle, la dyslexie-dysorthographique, les troubles du spectre de l'autisme et la dysphasie.

En 2016, le CSPA a édité deux nouvelles fiches d'information, portant sur le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité et le haut potentiel intellectuel. Toutes les fiches sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons en vue d'être publiées sur leur site et également disponibles sur le site du CSPA et de la [CIIP](#).

Observatoire des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Conformément au mandat qui lui a été donné, la CLPS a suivi l'élaboration du rapport de l'EESP et du CSPA, un inventaire des modes de prise en charge et de scolarisation dans les cantons (EESP) et d'autre part, l'organisation des cantons et des structures spécialisées (CSPA). Les rapports ont été déposés en décembre 2016. La CLPS a publié sur son site une veille scientifique couvrant l'actualité des recherches sur les troubles du spectre de l'autisme.

En janvier, la CLPS a reçu la directrice du Centre cantonal autisme (CCA) du CHUV à Lausanne, qui a présenté le fonctionnement et les missions du centre (diagnostics, suivis, recherche et formation), montrant l'importance d'un diagnostic et d'une prise en charge précoces des troubles de l'autisme, permettant ainsi aux enfants d'être socialisés et scolarisés. Les échanges ont également permis de poser les bases d'une future collaboration entre le CCA et les responsables cantonaux de la pédagogie spécialisée.

Statistiques de la pédagogie spécialisée

Afin de suivre les travaux de l'OFS dans le recueil des données concernant la pédagogie spécialisée, la CLPS a mandaté le CSPA, en collaboration avec l'IRD, en vue de préparer des indicateurs de la pédagogie spécialisée concernant les documents informatifs de l'Espace romand de la formation.

Accessibilité des moyens d'enseignement romand (MER) et ressources numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

En vue de rendre les moyens d'enseignement accessibles à tous les élèves, la CLPS collabore avec l'UMER et la CORES en apportant un regard spécialisé sur l'édition des MER et le développement des moyens numériques en utilisant les technologies ad hoc. Le responsable de la cellule de coordination en informatique pédagogie spécialisée du canton de Vaud et une formatrice à la HEP-Vaud représentent la CLPS au sein de la commission des ressources didactiques et numériques (CORES).

Données factuelles

La conférence s'est réunie en plénière à 5 reprises, le 28 janvier à Lausanne, le 27 avril à Neuchâtel, le 5 juillet à Sion, le 10 novembre à Lausanne et le 2 décembre à Saignelégier.

Présidence : Serge Loutan (VD).

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

La CLPS